# L'ÈVAIREMAN

DE

# LAI PESTE,

POÈME BOURGUIGNON SUR LES MOYENS DE SE PRÉSERVER DES MALADIES CONTAGIEUSES,

PAR AIMÉ **PIRON**, DIJONNAIS,

AVEC UNE INTRODUCTION ET DES NOTES PHILOLOGIQUES

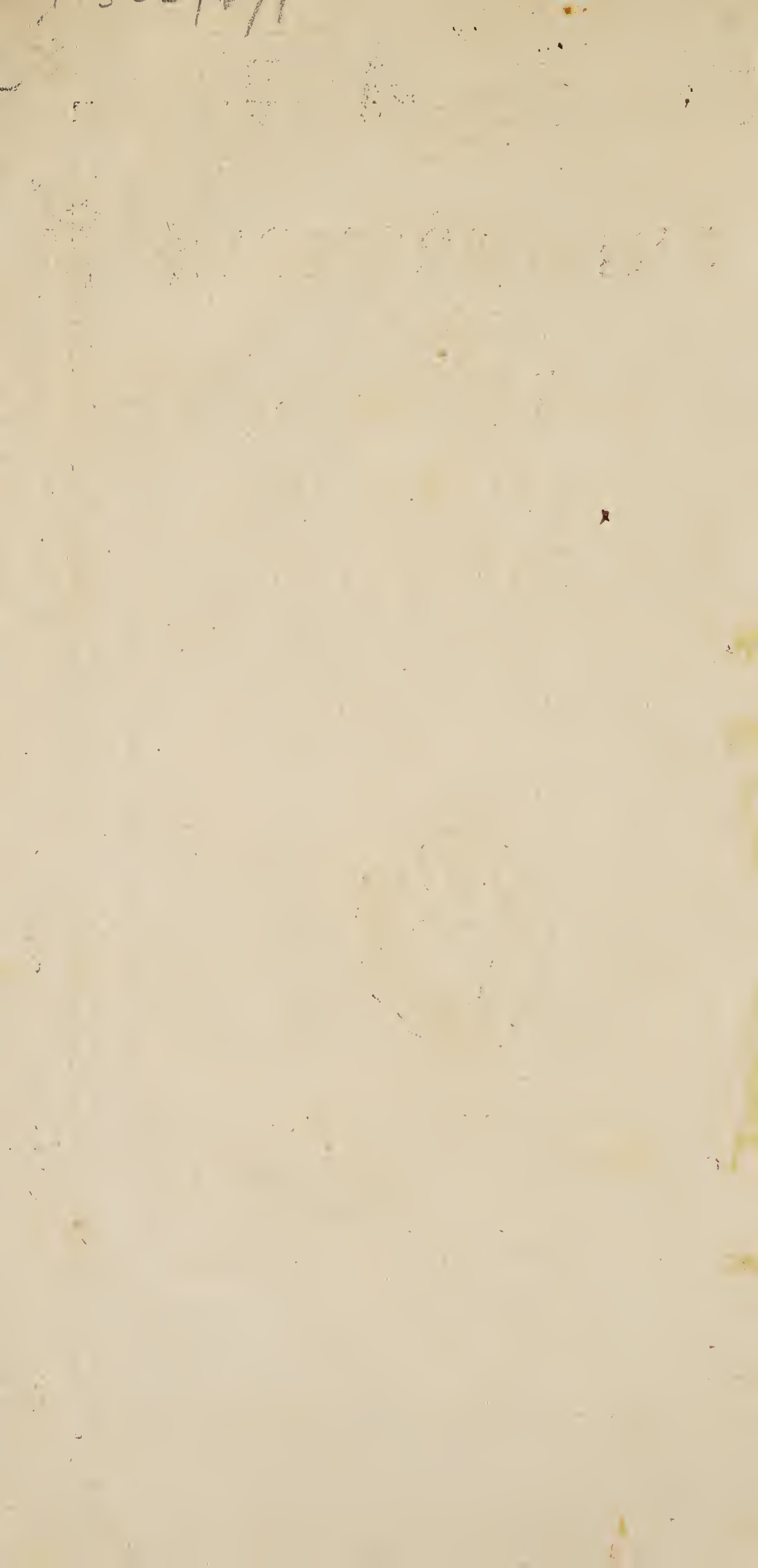
PAR M. B***, Dr M.,
Correspondant de la Société royale des Antiquaires de France.



**CHATILLON-SUR-SEINE,**
Chez Charles CORNILLAC, Imprimeur-Libraire;

**DIJON,**
Chez Victor LAGIER, Libraire, Place Saint-Vincent.

Mars 1832.





# L'ÉVAIREMAN

DE

# LAI PESTE.

Tiré à 206 exemplaires, dont 6 sur papier vélin.

# L'ÈVAIREMAN

DE

# LAI PESTE,

POÈME BOURGUIGNON SUR LES MOYENS DE SE PRÉSERVER DES MALADIES CONTAGIEUSES,

PAR AIMÉ **PIRON**, DIJONNAIS,

AVEC UNE INTRODUCTION ET DES NOTES PHILOLOGIQUES

PAR M. B***, D[r] M.,
Correspondant de la Société royale des Antiquaires de France.



**CHATILLON-SUR-SEINE,**
Chez Charles CORNILLAC, Imprimeur-Libraire;

**DIJON,**
Chez Victor LAGIER, Libraire, Place Saint-Vincent.

---

Mars 1832.

# INTRODUCTION.

Le poème suivant, dû à une muse bourguignonne, que nous ferons bientôt connaître, a pour objet *les moyens de se préserver de la peste* (*a*). Il parut en 1721, c'est-à-dire à l'époque où la France pouvait redouter, pour ses provinces intérieures, l'invasion du fléau qui, l'année précédente, avait moissonné dans Marseille cinquante

(*a*) L'Évaireman de lai Peste. *Ai Dijon, ché Glaude Michard, imprimeu-libraire, au Quarre du Mireu, ai St.-Jan l'évangeliste.* 1721. *Aivô parmission.* Petit in-12, 30 pages.

Les anciens donnaient le nom de peste à toutes les maladies qui, par la nouveauté de leurs caractères, la férocité et l'anomalie de leurs symptômes, la rapidité de leurs coups et l'excès de leurs ravages, répandaient la consternation parmi les hommes qui croyaient y voir l'action d'un génie exterminateur. Ainsi, le typhus des camps, des vaisseaux, des prisons; les fièvres intermittentes pernicieuses; la suette anglaise; le *choléra-morbus* épidémique, etc., ont-ils été décrits sous le nom de peste. C'est par suite de cette confusion d'idées et de langage que ce mot funeste figure à chaque page dans l'histoire de tous les âges et de tous les peuples.

*son nom,* nos académies, nos comités, nos admoniteurs officiels ou bénévoles diront plus savamment, qui oserait en douter? mais diront-ils plus, diront-ils mieux? Vous et moi, lecteur, nous profiterons, peut-être, de leurs doctes et volumineux écrits; mais on peut affirmer sans crainte, qu'ils seront moins lus à proportion dans cette classe, où le mauvais choix des aliments, les écarts de régime de tous genres et l'activité des passions donnent plus de prise à la maladie, que ne le fut, dans son temps, le patriarche de la poésie bourguignonne, le facétieux Aimé Piron.

Nous avons nommé le jovial Bourguignon auquel une tradition constante attribue l'*Évaireman de lai peste.* Aimé Piron, père de l'auteur de la *Métromanie,* naquit à Dijon, en 1640, et y mourut en 1727. Il exerçait la profession d'apothicaire; la culture des muses latines et bourguignonnes faisait son délassement : chaque retour de la solennité de Noël, chaque événement grave, chaque aventure plaisante dans sa ville natale éveillait sa muse spirituelle et narquoise. Les biographes ont recueilli le titre d'une certaine quantité de ces petites pièces, dont beaucoup, il faut en convenir, n'avaient que le mérite de l'à-propos. La simplicité de ses mœurs, la cordialité

de ses manières, la vivacité de ses saillies rendues plus piquantes par l'accent bourguignon, et l'usage habituel de son patois provincial, le firent généralement rechercher, même par de hauts et puissants personnages. Une anecdote conservée par son fils, et que nous reproduisons dans une note, donnera une idée de la tournure de son esprit (*a*). Aimé Piron fut pendant quatre-vingts ans l'ami de La Monnoye; c'est à son imitation, et en le surpassant, que ce dernier composa ces *Noëls*, où le sel de la meilleure plai-

---

(*a*) Extrait d'une lettre d'Alexis Piron.

Paris, 17 août 1754.

Mon père, plus de quarante à cinquante fois dans sa vie, a fait l'âme du repas du tiers-état. Une fois, étant assis à côté du maire de Beaune, le maire de Châtillon, qui était à la gauche de celui de Beaune, se trouvant dans un moment d'enthousiasme, se leva, et s'adressant au prince : Monseigneur, à la santé de V. A. et de tous vos illustres aïeux ; Dieu sait la risée. Le bruit cesse, mon pauvre père, que Dieu absolve, cria du même ton : *Monseigneur, ce n'a qu'un requigneu, el ai dérobai celai dans lai poche du maire de Béâne*..... Celui-ci en fureur voulait battre mon père qui se défendait. Le prince les sépara..... Parlez-moi de ces frimes-là du bon vieux temps, et non pas..... etc. ( *Anecd. du présid. Bouhier, annal. encycl.* Août 1818. pag. 235. )

santerie est versé à pleines mains, et que, dans notre jeune âge, nous entendions chanter par nos aïeules, dans les longues soirées de l'Avent, avec la même simplicité de cœur, que si elles eussent récité leurs patenôtres. L'*Évaireman de lai Peste* fut une des dernières productions de la muse badine d'Aimé Piron; il avait 81 ans, lorsqu'il mit au jour cet opuscule. Ce qui nous confirme dans l'opinion que le bon vieillard, dans cette circonstance, avait un but plus relevé que celui de céder à ses inspirations poétiques, et qu'il prenait la chose au sérieux, c'est que son petit volume est terminé par une série d'ordonnances de médecine, dont nous n'entreprendrons pas de discuter la valeur (*a*). L'année suivante encore,

---

(*a*) Ces formules peu curieuses sous le rapport médical, le sont par la naïve simplicité du style, le lecteur pourra en juger : « Premièrement, il faut prier Dieu, qui est le souve-« rain médecin de nos corps et de nos âmes, afin que de « lui soient bénis nos labeurs et les médecines contre cette « maladie; en second lieu, il faut se purger. . . . . . .

« Au reste, il faut se donner de garde de faire exercice de « danser, jouer à la paume, comme n'aller aux étuves, ni « faire les actes déshonnêtes de p.....se, et se tenir le plus « joyeux qu'on pourra; ce faisant, Dieu bénira toutes les « choses susdites, le priant qu'ainsi soit. Amen. »

Parmi ces recettes, on trouve même celle du *Vinaigre des quatre Voleurs*, ce fameux préservatif, avec l'historiette populaire sur son origine.

1722, il fit paraître *lai Gade dijonoise* ( la Garde dijonnaise ), Dijon, in-12. ( Voy., pour de plus amples détails sur Aimé Piron et ses ouvrages, la *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne,* de Papillon, la notice de M. Foisset, dans la *Biographie universelle*, tome XXXIV, pag. 500 et suiv., et une note intéressante dans la nouvelle édition du *Virgille virai*, pag. 158-159. )

L'imprimé de l'*Évaireman de lai Peste*, que nous avons sous les yeux, partage, avec toutes les anciennes poésies bourguignonnes, le tort de fourmiller d'erreurs typographiques, de fautes de ponctuation et d'accentuation; l'orthographe dans les mêmes mots varie quelquefois d'un vers à l'autre. Nous avons réformé toutes ces fautes d'impression; et, à l'exemple des derniers éditeurs du *Virgille virai*, au moins autant que la mesure et la rime l'ont permis, nous avons ramené l'orthographe à l'uniformité de celle du livre classique par excellence des *Barôsai*, les *Noëls* de La Monnoye.

Ce serait se méprendre étrangement que de penser qu'en exhumant un poème sur les moyens de se préserver de la peste, nous avons voulu sauver de l'oubli une production hygiénique ou médicale, cette prétention serait dérisoire; mais dans un moment où tant de bons esprits réunis-

sent leurs efforts pour débrouiller les origines de notre langue, en les comparant aux patois provinciaux, considérés comme dialectes des anciennes langues parlées dans les Gaules, nous avons pensé faire une chose utile d'offrir à ces hommes laborieux un précieux débris de l'un de nos plus intéressants idiomes populaires, et qui, avant peu d'années, sera à peine compris dans les hameaux les plus reculés de l'ancien duché de Bourgogne (*a*).

Encore un mot sur le titre du poème : le substantif *évaireman* dérive du verbe bourguignon *évairai*, mettre en fuite, écarter, qui vient lui-même du latin *evarare*, cité par La Monnoye, d'après Saumaise. Ce même substantif n'a pas d'analogue exact en français, il ne se trouve ni dans les *Noëls*, ni dans ce que nous connaissons du *Virgille virai*; peut-être est-il de la création de notre auteur.

---

(*a*) Voyez *monde primitif*, de Court de Gebelin, tom. 3; *Mémoires* de l'Académie celtique et ceux de la Société royale des antiquaires de France. (Passim.) *Nouvelles Recherches sur les patois ou idiomes vulgaires de la France*. Paris, 1809, in-12, etc.

## Note sur la prononciation du Patois.

1°. C'est une règle générale que partout où la lettre *o* est employée avec un accent circonflexe, *ô*, cette voyelle se prononce comme s'il y avait *eu*; *èdôci*, *tô*, dites *èdeuci*, *teu*. Cependant, cette règle trouve son exception dans la prononciation de l'*ô* final du mot *aivô*, ( avec ). « Ici, dit La Monnoye, l'*ô* est une espèce de diphtongue dont le son grossier approche de celui que formerait *ohu*, prononcé très-vite, comme si c'était un monosyllabe des plus brefs. »

2° Dans les mots *aivoo*, *ètoo*, avait, était, les deux *oo* ne font que l'office d'*oméga* et ne servent qu'à marquer la longueur de l'*o* final, qui ne donne pas une syllabe de plus au mot. Il en est de même des mots terminés en *eá*, comme *baiteá*, *veá*, bateau, veau, qui s'écrivaient autrefois *baiteaa*, *veaa*. Il faut alonger l'*a* et ne faire que deux syllabes du premier mot, et une seule du second.

3°. La lettre *l* se mouille toujours quand elle est précédée d'une consonne et suivie d'une voyelle; exemple : *lai plante dé pié*, la plante des

pieds, prononcez *lai pliante.* Dans les mots écrits par deux *ll*, ces deux *ll* se mouillent également, en sorte que la terminaison *ville* offre le même son que dans le mot *fille.*

4°. *Deù, neù,* deux, nuit, l'accent grave mis à ces mots annonce une prononciation particulière; dans ce cas, le son ressemble à celui que formerait *oü,* prononcé aussi vite que si c'était un monosyllable des plus brefs, d'où il résulte que le son de cet *eù*, ressemble à celui d'*eu*, prononcé avec la même vitesse.

Ces principes de prononciation bourguignonne sont extraits de l'introduction à la *Parabole de l'Enfant prodigue,* et du *Livre de Ruth,* trad. en patois bourguignon, par M. Amanton, *Dijon, Frantin,* 1831, *in-8°*, et d'une note du même, dans le *Virgille virai*, pag. 46 et suiv. de l'introduction.

# L'ÉVAIREMAN
## DE
## LAI PESTE.

Deù seùjai émeune lai peste ;
L'un ç'at aidon qu'i son an reste
De note devoi anvé Dieu ;
Car, qui l'ôblie a maulheureu.
Veci don come ai no fau faire.
Tâchon d'édôci sai côlaire,
Po qu'ai ne soo pu irritai.
De no peiché, de no méfai,
Désempeijon no de tei sote,
Qu'ai ne retrôvein pu lai pote
Ovate de l'ame et du cœur ;
Velai le moyen le pu seur
Qui peuré calmai sai jeùstice.
Déteston po tôjor lé vice,
Et qu'ai n'an soo jaimoi palai,
Ny ché no, ny ché nos hairai (1) :
J'ôteinron sai miséricode,
An brisan lé lien, lé code,
Don le peiché no tein lié,
An prian come on doi prié.

Quan de tô les diále l'armée,
Contre nos autre anvairimée,
S'anvénroo po nos étaquai,
Je la baiterein tôt ai plai :
Metan lai vartu an usaige.
On a bé for quan on a saige;
Le bon secor qui vén d'an hau,
Ne manque jaimoi come ai fau.

L'autre dé seùjai qui no greuve,
Ç'at aîdon qu'i faizon l'épreuve
D'ein ar ampestai, corompu ;
Si j'aivein tôjor bé vicu,
An ville ossi bé qu'an campaigne,
De Dei lai majaistai divaigne,
N'airoo parmaitu, ni sôfar
Ce gran déraingeman de l'ar,
Qui no calainge (2) et qui no gate,
No faisan tumbai bén ai l'hate,
An moin de troi voù quatre jor,
Dan le séjor triste dé mor.

De s'aitristai ç'at étre béte ;
Poin de brouillaminin an téte :
Poin de sôci, poin de quezan,
Vivon bé, je seron contan.
Loin de no tôte inquiétude,
Faison dessu tô note étude,
De ne pa choi dan le chaigrin,

Son revari (3) a si malin,
Qu'ai boullevarse les antraille ;
An un mô, ce n'a ran qui vaille,
Si vrai, qu'ai fai sôvan meuri
Lé jan de mérite et d'éspri.
   Lai côlaire angendre crierie,
Criai angendre lai pipie ;
De criai, qu'y peut-on gaigné?
Lai squaignance an vén au gôzié,
Qui fai for bé troussai lé quille
E brailleu quan ai s'égôzille.
   Tôchan lai gueule, force jan,
Tan de bafreu, tan de gorman,
Qui san reigle bòrre lo panse,
Qui se gorge dan lai bôbance ;
Ces éveure-lai (4), san manquai,
D'aipôplaixie son aitaiquai.
   D'ô vén celai? lai peuriture
Vén de trô grande nôriture,
Lai quei, an se corompan, fai
Tô d'ein cô, lé gorman crevai.
   Quant on é daignai, qu'on se leuve
De lai taule (5), et peù qu'on s'ébreuve
D'ein doi de vin, el a tré-seur
Que ç'at ein antidôte au cœur,
Qui réjoüi tô dés andée (6),
L'eüille, le née et lai corée.

Ai ne fau dormi an mi-jor,
Celai ne convén qu'ai dé por,
Qui an sotan de lai poture,
S'anvon dormi dedan l'odure;
Ç'a se faire tor frainchemau
Et se trôblai le jeùgeman
D'ein rude odon de kirielle (7),
De rôgaton dan lai çarvelle,
Qui rande l'espri ambrenai
De fantasie et délabrai,
Se farci de creuse pansée,
De franfreluche bigairée,
Que d'aibor qu'on s'évaille, on san
Sublai (8) l'un et l'autre timpan
De l'éne et l'autre dés oraille,
Qu'on baaille aidon qu'on se révaille,
Anfin, qu'étódi du baiteá (9),
On s'étan come fon lé veá.
Si l'oisivetai nos angaige,
Fuyon-lai, ç'a pei que lai raige;
Ran n'a tei que de traivaillai,
L'ôvraige no ran égayai;
An tô bé, tôt honneu, lai vie
S'écôle san mélancôlie;
Lai voù ç'a qu'an ne faisan ran,
On se par an padan son tam.
D'éne chôse aitô, je m'évise,

Vo sairai que ç'a gran sôtise,
Vé lé fanne de s'énarvai,
Éprené que de trô fringuai,
On force si bé lai naiture,
Que lé pu apre s'aivanture
De choi dedan dés aiccidan
Inquemôde et tré-déplaisan,
Qui baille la gôte poignante,
Épaive rude et chaigreignante,
Que no peire nos on laissé
Ai force d'aivoi traicaissé.
Ç'a lai pidance dé femelle,
Ma no, j'en tumbon an jaivelle;
Dan ce pénible métei-lai,
Tôt y vai, lai paille et le blai,
Ce qui fait plaisi ès ôvreire;
Ès ôvrei, ç'a dé pone anteire;
Lai marque éssurée de celai,
Ç'a qu'un gaillar, quant el y vai,
É pu de force et moin de géne
Que dôze quant el an revéne.
Ma retonon ai no môton,
Je vai porseùgre, écouté don :
Seùgan que les espar écrive,
An çan faiçon, lai peste airive.
L'anfan de Laitône, Aipôlon,
Cetu de Saiturne, Chiron,

Moître d'écôle d'Esculaipe,
Que d'Esaicor nôme au cul haipe (10),
Aivicénne, Mésué, Rhaisis,
Aivenzoar, bei de Tunis,
Aiverroiës et Andrômaque (11),
Inventeu de lai thériaque,
Le medecin du roi Juba (12),
Cetu-lai de Gargantua,
Ç'a Raibelai, ai fau le dire,
Et Jan Farnel (13), le moître sire,
Qui faisi que d'Hanri secon,
Lai fanne faisi cin garçon,
Po dessu çai éne pucelle
Aimable, charmante et si belle,
Qu'el an fu poyé grasseman
An dôble hanri d'or et pezan (14).
Perdulcis, Laizaire Riveire,
Moître Abram de lai Framboiseire,
Diôscôride et Nicômac (15),
Lé medecin de Porceaugnac,
Et tôte les écôle anteire,
An traitan de telle maiteire,
Nos ésplique dan lo leçon
Que dan de çartaine saison
Lé vaipeur gatée et malaigne
Qui s'éleuve dan no campaigne
Et recheuse su no moison,

Su tô aidon que cé saison
Maulin-maulô son déraingée,
Pote guignon ai no contrée.
Que dé marai, puan', borbeu,
Dé crô sale, maulencontreu,
Cé vaipeur puante et maussade,
No baille de tarrible aubade,
Et corrompe de los odeur
L'airaingeman de nos humeur;
Et que cé vaipeur ensôfrée
D'éne telle borbe ambrenée,
S'élevan aupré du sôlô,
Qui san marchandai tô d'ein cô
An compôse dé météore
Au levai s'antan de l'aurore
Qui ne sçai lai voù se forrai
Voisan ce tripôtaige-lai.
El an fai dé cômaite adante,
Qui tôte lai tarre épôvante,
Dé brandon de feu, dé faleu,
Dé draigon, dé bique et dé beu,
Qui vole et gambade é nuée,
Dé torche éfroyable élemée,
Dé jeu de paume, dé moison,
Dé coquecigrue ai foison;
Dessu son chevau, Charlemaigne,
Rôlan, qui pote son ansaigne (16),

Olivié, Oger le danoi,
Son casque et tô son riche arnoi,
Galien restorai, son sabre,
Qui pairoi plu froi que du mabre,
Qui boisi potan come ai fau,
An chevaulei preu et bé chau,
Du roi Heugon, lai jeune fille,
Non pa an malingreu soudrille,
Ma an vigoureu combaitan,
An li fichan bé vaillanman
An éne neù dôze latrée (17);
Lu fu las, ma lei non lassée,
Si bé que cé deù roi prezan,
On les mairii su le cham.

On voi an l'ar chevau qui gingue,
Dés uti ai cu, dé seringue,
Dés ainimau tan borsôflai,
Qu'on diroo qu'el alon crevai,
Force de cheiteá an Espaigne,
Dé lou vairou, dé marlusaigne (18).
Dedan sai chaire, Sganarel,
Lé bôte de Pantagruel (19),
De fraire Jan dés Antaumure,
Lai rôbe et caipuchon de bure;
Lai gobelle de Grand gouzié,
De Gargantua le braié,
Lé cone au son de tapecoüe (20),

Un gean qui fai peùte (21) moue,
De Panurge le braquemar,
De Picrocole l'étandar;
On voi core su dé channette (22),
Dé maitou an ru qui se baitte,
Dé combai d'aiguaisse et de geai,
De guenon et de parôquai,
Lai lantane de Diôgéne,
Qui sar de fanau su l'antenne,
De lai caraque de Charon,
Jaque Aimar an main son baton (23).
Cés épouvantable chimeire,
Forgée d'éne telle maiteire,
Ne prônôstique ran de bon,
Ran qu'on vorroo, ran que charbon,
Ran que lai peste et que cambôle (24),
Peire que lai grosse varôle,
Qu'on guairi for bé an baivan,
Ma po lai peste ai n'an a ran,
Et por un vou deù qui guairisse,
Po le moin cinquante périsse.
On di qu'au jor du jeùgeman,
On voiré dé saigne pu gran,
De si aifreu, de si taribie,
Que ce seré chose impôssible,
De treuvai voù s'alai caiché :
Ç'at aidon que tô no peiché,

No revénron dan lai pansée,
No jor passai et nos année
Manaigé, Dei seul sai queman,
Fairon qu'on grainceré lé dan,
Réclaman sai miséricode :
Ma sai bontai devénré sode,
Et ce seré du tam padu
De senai l'oraige étan chu.
Lai peste peu veni ancor,
Quan un nombre infini de mor,
Aipré éne grande baitaille,
Ne son antarai ran qui vaille,
Que les homme aivô lé chevau,
Maulin-maulô dan dé tarrau,
Vou bé dan lai raize campaigne,
Son dévorai de lai varmeigne,
Quai son tô peuri et extan
Dan les étoule (25) ammi lé cham.
Vou bé qu'aipré ein gran naufraige,
Lai mar jette su son rivaige
Mille jan péri dan sé flot,
Commandan, Soudar, maitelot,
Que naivire contre naivire,
Écharnée ai tô moman tire,
L'éne contre l'autre si for,
Que tô péri dessu lo bor,
Qu'on voi sautai dé créature,

Lé queùsse, lé brai, lé fressure;
D'aucun parcé de par an par,
Et d'autre ai demi cor an l'ar,
Dés homme que lai foudre ampote,
Sotan d'éne éfroyable sote,
De lai gueule de gró cainon;
Que lé creuchô et lés arpon,
On fai de par ai d'autre raige,
Qu'on s'a tuai su lé bordaige,
Et que de tô lé batiman,
Ai n'a proüe, ni pôpe, ni flan,
Que tôt a rédu an fresée.
Lai mar équeumante, étonée
De tei meutre n'é du repô,
Qu'elle nò poussé de sé flô,
Bé dilijanman su le sable,
Le reste de cé misérable
Qui échaufai po le sôlô,
Ampüantirein tô d'un cô
Et barein san dôte lai peste,
Si on n'anfouissoo lé reste
De cé cadabre su le cham,
Dedan le sable bén aivan.
Si el airivoo de foteùgne,
Du sôlô, vou bé de lai leùgne,
Frequanman dés éclipse, si
Celai ne vén pa ai profi,

Ce seroo un daingerou saigne,
Lés influance qui an vaigne,
Imbibée d'éne tei faiçon,
Son pu tarbe que du poizon,
Ça lai dé dévorante taiche,
Qui de no cor lés ame éraiche.
Si dan vo grenei vos aivé
Dé bahu, dé côfre rongé,
Voù les artoisin (26) et lé taigne,
Jor ai neù y téne l'écraigne (27),
Défié-vos-an, s'ai vo plai,
An ôvran tô cé dialeu (28) lai
De bahu, d'armoire et de côfre,
Qu'ai n'an sote come d'ein gôfre,
Du faguena et du poussô
Qui véne saisi tô d'ein cô,
L'odora, vou lai regadure,
Ai peurein bé, por aivanture,
Dò l'instan qu'ai serein ôvar,
Vo faire tumbai ai l'anvar,
Et vos anvïai ai veuglôte,
An paï voù on ne voi gôte.
Palon dé trambleman de tarre,
Elle no fai cruelle garre,
Aidon qu'elle vén ai crevai;
An crevan, dé trou qu'elle fai,
Elle pousse an l'ar dé vambée

Qui von désôlan lé contrée,
Voù elle passe brusqueman,
Au grai du caiprice dë van ;
Et cette peste désôlante,
Chose épouvantable, étonante,
Fai du prograi et du chemin,
De çai, de lai, an si gran train,
Tôjor ailarte dan sai corse,
De tei roideur et de tei force,
Moime si précipitanman,
De l'orian an occidan,
Dé chaude région és froide,
Qu'elle passe come éne éloide (29),
De quei l'ar étan corompu
Mait tôt le janre humain ai cu.
Quan po malheu lés homme son
Mau bati, langueureu, qu'el on
Dò lai téte jeùsqu'ai lai plante
Dé pié, l'ailure languissante,
Lai raitte vou le foie gonflai,
L'estoma, le pômon gatai,
Le cor pezan, anfle lé queùsse
Qu'elle marque dezô le peùsse (30),
Lai téte étôdie, et lé brai
Angordi et tô déseuvrai ;
Que tô lo pu, et qu'ai son greigne,
Qu'ai marche an faizan triste meigne,

Comté qu'ai son lé premei prin
De lai peste et de son vairin.
Ma quan on é le cor aigile,
Que dan lai joie on s'évarpile,
Qu'on ne se tormante de ran,
Qu'on sôfre ansin que vai le tam;
Qu'on aidore, qu'on s'ébandéne
Ai lai majestai sôveraine,
Tôte pussante du bon Dieu,
Ancor qu'on soo chenu et vieu,
Qu'on ne tormante homme ni béte,
Qu'on é an bon éta lai téte,
Quei qu'el airive, on é tôjor
Le cœu joyeu et l'espri for.
Ai fau meuri chôse çartaine,
Ç'a lai fin dé mau et dé peine;
Celai étan, hé bé! meuron;
Lé riche et lé prôve y vénron.
Dan le chanei, é cemeteire,
Je retonneron an pousseire;
Ma le gran tu autam seré
De saivoi lai-voù l'ame iré,
Qu'on n'airé qu'un pati ai prandre,
De montai vou bé de déçandre:
Quan on rumeigne su celai,
Ç'a de quei no faire tramblai.
Fignissan don po lai fameigne

Qui n'é po sai seule compaigne
Que lai peste, don lés aissau
Son lé sorce de tô lé mau.

Que mainge-t-on? de lai charogne ;
Que ne mait-on pas an besogne,
Po se guairanti de lai faim?
Du pain mesi, du meichan vin;
Le san de sai couleu varmaille,
Devén tô noir dan nos antraille,
Et fai de no mambre un civai
Si püan qu'ai no fai crevai.

Chaingeon de game, ç'ai coraige,
Po no sauvai du cairiaige (31)
De tô cé facheu aiccidan,
Ai fau épelai pronteman
Ai note secor, ai note eide,
Lé pu nécessaire remeide ;
Et po n'être pas pri san var (32),
Ai vau meù bé tó que trô tar,
Ç'a potan le cô de patie
Qu'on jüe en sotan de lai vie.

Ma por échaipai du daingé,
Croyé-moi : ç'a qu'ai fau songé
Que de Jésu-Chri, lai gran-meire,
Sainte Anne a note guide anteire (33),
Et que san lei, j'étein padu;

Dan Dijon on ne voiroo pu
D'haibitan, je serein frelore (34).
Lai peste qui tue et dévore,
Tô ce qu'elle trôve an chemin,
Faisoo de no peire ein butin
Si vïôlan et si tarrible,
Que ç'at éne chôse impôssible
De contai le nombre dé jan
Qui meurein ai tô bou de cham,
On ne voisoo dedan lai ville
Qu'homme, gaçon, que fanne et fille
Étandu dessu lé paivai ;
D'aucun s'éforcein de baivai,
D'autre renadein de lai bille,
Dé var veulu et dé chenille,
Et peu ai crevein tô d'ein cô ;
On an jettoo dan de gran crô,
Po le moin deù vou troi dôzaine,
Ai fau voi qu'elle aitoo lai peine
Dé fossoyeu et dé sacar,
Anfin tôt alloo ai l'anvar,
San sainte Anne don l'aissistance
Faizi note unique espérance.
Espéron don an lei ancor,
Elle seré note secor ;
Ma que j'airon lai sainte hôstie (35),

Sainte Anne et lai vierge Mairie,
Sain Sebastïen et sain Rô
Po paitron, je son an repô.

FIN.

## NOTES.

(1) *Nos hairai* ( nos enfants ). Malgré l'autorité de l'imprimé que nous avons sous les yeux et quelques exemples récents, d'après La Monnoye et par respect pour l'étymologie, nous rétablissons l'*h* muette en tête de ce mot. Du latin *hœres*, héritier, rejeton, les Français ont fait *hoir*, les Bourguignons *hoiret*, ensuite *hairai*. Dans quelques lieux du département, on dit encore des *haillai*, expression d'impatience, pour exprimer des petits enfants.

(2) *Qui no calainge* ( qui nous calenge ). Calenger, vieux terme de pratique familier dans nos anciennes coutumes, et qui signifiait commettre un délit dans l'héritage d'autrui ; depuis on l'a étendu à toute espèce de dommage exercé au préjudice d'un autre. Selon les temps et les lieux, le sens de ce mot a subi de grandes variations. Ce verbe se prend aussi dans l'acception de *vitupérer*, d'*apostropher vivement et longuement*, de *dire des injures à la manière des poissardes*.

(3) *Revari*. Du verbe bourguignon *revarrai*, revenir, et de ses composés on a fait le substantif *revari*, ce qui revient d'une chose, le fruit qu'on en retire, et par extension, ses effets, ses *suites*. On connaît ce vers de Voltaire, d'ailleurs si peu digne de lui :

Mais la mollesse est douce et sa suite est cruelle.

(4) *Éveure* ( étourdis ). Ce mot a peut-être la même origine que le substantif *évaireman* ( voy. l'introd. pag. 12 ). *S'évairai*, se retirer, se sauver ; *évairai* vient de *evarare* : aussi, dit La Monnoye, est-ce à peu près la même chose qu'égaré. *Etourdi*, *égaré*, ces deux mots sont pris souvent

l'un pour l'autre dans le langage familier. Dans quelques localités de notre province, on dit encore : *C'est un évarai*, pour désigner un homme léger, étourdi, un *évaporé*.

(5) *Taule* ( table ). Vieux mot français conservé aussi dans les Vosges.

*Avec tous les hostieux servant au fait de la taverne est assavoir : nappes, pots, mesures, hanaps, bancs, taules, etc.* ( Gloss. de la langue romane, suppl. )

(6) *Tô dés andée.* La Monnoye emploie cette locution pour exprimer l'abondance de quelque chose que ce soit :

Vou baillé-no, bea sire Dei,
Lai poi tan demandée,
Vou dan no côfre, ai plein penei,
De l'or tô dés andée.
( XVI Noei, *Priere po lai poi.* )

Notre auteur à l'exemple du *Virgille virai*, fait, de l'expression *tô dés andée*, un adverbe de temps qui signifie tout de suite, sur-le-champ :

Ai tuire tô dés andée
Le réste de note bandée.
( *Virg. virai*, liv. II, pag. 40. )

La langue populaire du Jura l'a adopté dans ce dernier sens : *dés*, dit M. Monnier, prép. de temps et de lieu, marque le point du départ ; *andé* dérive d'*and*, celt., marcher, d'où les mots *andare*, ital. et espag. ; *end*, chemin, en breton ; *endelich*, allem., qui se hâte de marcher, agile, vite. Les Madecasses disent aussi *andé*, pour aller. ( *Mém. de la Société roy. des Antiquaires de France*, tom. 5, pag. 301. )

(7) *Odon de kirielle, de rogaton.* Odon, tas d'ordures, du langage roman ; *ordé, ordous, ord, horridus*, sale, vilain, malpropre. *L'odon de no méchancetai*, La Monnoye.

*Kirielle.* Vieux mot exprimant une longue suite de quelque chose que ce soit ; Fontenelle s'en est servi avec grâce dans son joli sonnet d'Apollon et Daphné :

Je suis, criait jadis Apollon à Daphné,
Lorsque tout hors d'haleine il courait après elle,
Et lui contait pourtant la longue *kirielle*
Des rares qualités dont il était orné,
Je suis le dieu des vers.....

*Rôgaton* (rogatons). Vieilles bribes, vieux haillons, etc., de *rogare*, demander ; *rogatio*, l'action de mendier. Les moines quêteurs exerçaient leur ignoble industrie en vertu d'une permission nommée *rogaton*.

(8) *Sublai* ( siffler ). On trouve dans nos vieux auteurs *sibiler. Subler*, dans le Jura et dans l'Anjou ; *subliaer* dans la Vendée ; *sublet*, sifflet d'oiseleur, dans la langue romane. ( Voy. La Monnoye, mots *sûble* et *sublô.* )

(9) *Etódi du baiteaa* (cet homme est étourdi du bateau), signifie qu'il lui est arrivé quelque infortune qui lui a troublé l'esprit. ( Leroux, *Dict. comique, satyrique, etc.* )

(10) *Que d'Esaicor nôme au cul haipe.* Pitoyable quolibet qui se trouve pag. 29 des bigarrures du seigneur des Accords. ( Et. Tabourot ), Paris, 1594, petit in-12.

(11) *Aivicénne, Mesuë, Rhaisis,*
*Aivenzoar, bei de Tunis,*
*Aiverroïës et Andrômaque.*

Avicenne, Mésué, Rhasis, Avenzoard, Averrhoës, célèbres médecins arabes ; le premier florissait au commencement du onzième siècle ; le second vivait sur la fin du huitième ; Rhasis ou Rhasés, qui mérita le surnom d'*Almansor*, le grand, naquit en Perse en 860 ; les deux derniers pratiquèrent leur art en Espagne dans le cours du douzième

siècle. L'auteur affecte ici l'ignorance d'un vigneron de Dijon, en donnant à *Avenzoar* la qualification de *bei de Tunis*. Le contre-sens serait un peu moins grossier, s'il l'eût réservée pour Averrhoës. Ce dernier, quoique habitant Cordoue, où il exerçait la médecine avec le plus grand éclat, était décoré du titre de grand juge de toute la Mauritanie, d'où l'on voit que les *sinécures* ne sont pas d'origine moderne. Quelques-uns ont attribué au même Averrhoës le fameux livre *De tribus impostoribus*.

*Andromaque* l'ancien, archiatre de Néron, fut en effet l'inventeur de la thériaque, dont il exposa la composition et les propriétés dans un poème en vers élégiaques intitulé *Galênê* ( calme, tranquillité ), qui nous a été conservé par Galien.

(12) *Le medecin du roi Juba.* Euphorbe, frère d'Antonius Musa, le célèbre médecin d'Auguste, l'ami de Virgile et d'Horace.

(13) *Jean Farnel.* Après dix ans de mariage avec Catherine de Médicis, duchesse d'Urbin, le dauphin de France, depuis Henri II, n'ayant pas encore eu d'enfants de cette princesse, eut recours aux lumières de Jean Fernel, dont on disait qu'il pensait comme Aristote et parlait comme Cicéron. On attribua aux conseils de cet habile médecin, la fécondité de Catherine qui rendit son auguste époux père, non pas de dix enfants, comme le dit notre auteur (Hénault), mais de neuf, savoir quatre princes et cinq princesses. Un vieil historien rapporte dans les termes suivants l'entrevue du dauphin avec Fernel ; celui-ci étant arrivé, le prince lui demanda en souriant : « Ferez-vous « bien des enfants à ma femme ? » Fernel lui répondit sagement : « C'est à Dieu, sire (*sic*), à vous donner des enfants

« par sa bénédiction ; c'est à vous à les faire et à moi d'y « apporter ce qui est de l'art de la médecine, ordonnée de « Dieu, pour donner remèdes aux infirmités humaines. » Suivent, dans le même écrivain, des détails non moins singuliers sur les causes de la stérilité de la dauphine et sur les moyens qui furent employés pour y mettre un terme. ( Scipion Dupleix, *Hist. gen. de France*, tome 3, pag. 361. Voy. aussi le *Dict. de Bayle*, au mot Fernel, note *m.* )

(14) *En dôble hanri d'or et pezan.* Depuis le règne de Philippe-le-Bel, il n'était plus guère question de *besans* dans notre système monétaire, mais le poëte parle ici le langage du peuple, qui continua encore long-temps à appliquer ce nom à toutes les monnaies d'or. Le besan d'or valait 50 sous du temps de Saint-Louis, les Sarrazins en exigèrent 200,000 pour sa rançon.

(15) *Perdulcis, Lazare Riveire,*
*Moître Abram de lai Framboisière,*
*Diôscôride et Nicômac.*

*Barthélemi Pardoux* ou *Perdulcis* et *Nic. Abraham de la Framboisière* qui, suivant la mode des savants d'alors, avait travesti son nom en celui de *Frambesius*, florissaient l'un et l'autre dans le 17^e^ siècle. Le dernier fut médecin de Louis XIII et professeur au collége royal. Le nom et les titres littéraires de ces deux hommes sont inhumés, comme ceux de beaucoup d'autres plus modernes, dans les colonnes des biographies spéciales.

*Lazare Rivière*, célèbre professeur de l'université de Montpellier où il naquit en 1590, avait plus de savoir que de génie. Il conseille sérieusement, contre le panaris, de mettre le doigt malade dans l'oreille d'un chat. ( *Observationum centuria* 1111, *observ.* 63. )

*Dioscoride*, médecin grec, contemporain de Néron, a laissé un grand ouvrage sur les plantes, commenté dans le 16[e] siècle par Mathiole.

*Nicomaque* moins connu par ses ouvrages de médecine et d'histoire naturelle qui, d'ailleurs ne nous sont point parvenus, que par l'honneur d'avoir été le père d'Aristote.

(16) *Rôlan qui pote son ansaigne ;*
*Olivié, Oger le danoi*
. . . . . . . .
*Galien restôrai.* . .

Roland, Olivier, Ogier le danois, Galien Restauré ou Rethoré, comme parlent les vieilles chroniques, paladins célèbres dans le moyen âge, et dont les merveilleux faits d'armes et d'amour ont, avec les diables, les belles, les enchanteurs, les géants et les nains, fécondé l'imagination brillante de nos vieux romanciers. Le nom des premiers s'effacera peut-être de la mémoire des hommes, mais celui de Roland, l'Hercule de notre ancienne chevalerie, le type brillant de la valeur française, sera porté sur les aîles du divin Arioste, à la postérité la plus reculée.

Il faut avouer que le bonhomme Aimé Piron, use un peu largement, dans ce passage, des privilèges du genre. Sans parler de l'oubli des bienséances, il est toujours maladroit et de mauvais goût de ne rien livrer à la sagacité du lecteur. Racontée avec la retenue convenable, l'anecdote de la belle Jacqueline, fille d'Hugon, roi musulman, serait fort piquante ; on la connaît en littérature romane sous le nom de l'aventure des *Gabs ;* c'était une suite de gageures faites par plaisanterie dans la chaleur de l'ivresse, et qu'il fallait tenir ensuite comme des gageures faites sérieusement. Ce sujet a mal inspiré La Chaussée, son conte intitulé le

*roi Hugon*, attribué mal à propos à Grécourt, qui n'avait pas besoin de ce titre de plus à la réprobation de tout lecteur délicat, n'est que licencieux.

Cependant, comme la sévérité n'exclut pas la justice, nous ferons remarquer dans le passage que nous désapprouvons la naïveté bien maligne du trait suivant : *Lu fu las, ma lei non lassée*, c'est le fameux *lassata, sed non satiata* de Juvénal dégagé de la *mordante hyperbote*.

(17) *Latrée*. Ce mot s'applique à l'action de battre violemment une personne. *El é reçu éne latrée que tô lé chein du bor ne li ôteron pa*. Phrase citée par M. Amanton, dans une des notes du *Virgille virai*, pag. 158. Nous croyons que ce mot dérive du celtique *lat*, désignant l'action de transférer d'un lieu à un autre.

(18) *Dé lou vairou, dé marlusaigne* ( des loups garoux, des mélusines ). Ce vers se trouve littéralement dans le VI^e livre du *Virgille virai*, pag. 198.

Nos pères regardaient la fée Mélusine comme la tige de la maison de Lusignan ; elle apparaissait, disait-on, lorsque quelqu'un de cette famille devait mourir, et faisait alors retentir l'air de cris et de gémissements. On dit encore en Bourgogne *pousser des cris de merlusine*. Le roman, dont cette princesse demi-femme et demi-serpent est l'héroïne, a joui sans doute d'une grande popularité, puisque son nom est devenu proverbial.

(19) *Lé bôte de Pantagruel* ( les bottes de Pantagruel ). Toute cette érudition rabelaisienne devait être aussi claire pour les vignerons de Dijon, que l'est pour nous le chapitre des *fanfreluches antidotées* du curé de Meudon.

(20) *Lé cone au son de Tapecouë* ( les cornes au son de Tapecoue ). Les Bourguignons disent *conai*, pour donner du cor.

Nous croyons devoir nous dispenser d'expliquer cette turlupinade énigmatique dont le lecteur, s'il en est curieux, trouvera le mot dans les *Ecraignes dijonnaises* de Tabourot, pag. 5, recto, de l'édition déjà citée.

*Conai*, qui au propre signifie corner, se prend au figuré dans l'acception de *chanter*, de *proclamer*.

De conai ton sain nom baille-moi la vatu.
( La Monnoye, premei noei. )

(21) *Peùte* ( laide ). Voy. le Gloss. de La Monnoye aux mots *peut* et *peùte*, qui appartiennent aussi au patois du Jura et des Vosges. ( *Mém. de la Société roy. des Antiquaires de France*, tom. VI, pag. 129. ) *Peut*, celt., commun, trivial. *Ponetta*, patois roman.

(22) *Channette* ( gouttière ). Beaucoup de personnes en Bourgogne se servent du mot *chanlatte*, pour désigner le même objet. C'est un barbarisme substitué à un barbarisme. Le premier a au moins l'avantage de se rapprocher pour l'étymologie du mot français *chêneau*, conduit de bois de chêne ou de pierre, qui recueille les eaux du toit et les porte dans la gouttière.

(23) *Jaque Aimar*. Le nom de Jacques Aymar est ignoré de peu de personnes ; ce paysan dauphinois qui, sur la fin du 17^e^ siècle, annonça la prétention de découvrir par le moyen de la *baguette divinatoire*, les sources, les mines, les trésors, les voleurs, les homicides, etc. A l'aide des manœuvres les plus adroites, cet insigne charlatan en imposa pendant plusieurs années au public ; enfin, il fut démasqué à l'hôtel de Condé, en 1693. ( Voir la *Physique occulte*, ou *Traité de la Baguette divinatoire*, par l'abbé de Vallemont, Paris, 1693, in-12, souvent réimprimé, et surtout le *Dict.* de Bayle, art. *Rabdomancie*. )

Peu d'années avant la révolution, un autre imposteur ou au moins un enthousiaste nommé Bléton, né dans la même province que Jacques Aymar, se prétendit, comme celui-ci, favorisé du don surnaturel de deviner, par le moyen de la *baguette de coudrier*, les trésors, les sources, les mines ; mais son règne fut de courte durée. Un voyage qu'il fit en Bourgogne, sur l'invitation des chartreux de Lugny et de quelques riches propriétaires des environs de Châtillon, où son savoir-faire fut mis à l'épreuve, n'eut d'autre résultat que de faire évanouir le prestige.

(24) *Cambôte.* Tumeur produite sur la peau par l'action d'un corps contondant. *Ai t'é po no gairi bé coutai dé cambôle.* La Monnoye. *Caboule,* dans le Jura.

(25) *Etoules,* chaume qui reste implanté en terre quand on a fait la moisson. Beaucoup de personnes en Bourgogne, croyant parler correctement, disent *étroubles*. Le vrai mot est *éteules* ou *esteules*, de *stipula.* Les Normands disent *étoubles*.

Dans nos anciens auteurs, ce mot se prend pour le *chaume* proprement dit, c'est-à-dire, pour la tige entière des céréales. *Adonc ceux de l'isle dudit pont de Remy tirèrent deux ou trois fusées sur les maisons de la ville qui estoient couvertes d'*esteules, *et s'y prit le feu assez tost, parquoy la ville fut toute arse.* ( *Mém. de Pierre de Fénin, écuyer et pannetier de Charles VI, roi de France*, pag. 472-73, collect. de Perrin, tom. v. )

(26) *Artoisins* ( artisons, artoisons, artusons ). C'est le mot générique sous lequel on désigne les myriades d'insectes de différents genres, qui dévorent les étoffes, les pelleteries, les matières animales et végétales.

(27) *Ecraigne.* Ce mot se prend pour le lieu de l'assemblée et même pour l'assemblée des pauvres gens dans les soirées d'hiver. On dit *perveils* dans quelques départements, nous croyons avec M. Amanton qu'il n'y a plus d'*écraignes* à Dijon ; mais nous pouvons affirmer que cet antique usage s'est conservé dans un grand nombre de villages de l'ancienne Bourgogne. Nulle part ce ne sont des huttes, telles que celles que Tabourot a décrites ; mais, comme du temps de La Monnoye, les veillées se tiennent encore dans des caves ou dans des chambres basses qui peuvent être échauffées à peu de frais.

Ce qui se passe dans les *écraignes* ne serait pas toujours indigne des regards du philosophe. Plus les hommes occupent un rang inférieur dans l'échelle sociale, moins leurs manières sont contraintes, plus leur langage est positif ; là, se dessinent à grands traits ces mouvements du cœur humain, si fugaces, si promptement déguisés chez l'homme du monde enchaîné par les convenances, que l'observateur le plus délié peut à peine en saisir les indices ; c'est là aussi qu'on peut recueillir toutes ces traditions locales qui, sous les dehors d'une fable grossière, recèlent quelquefois des vérités historiques ou morales importantes, et cette multitude de croyances superstitieuses d'ogres, de revenants, de sorciers, de loups-garoux, de lutins, etc., qui occupent tant de place dans l'histoire des aberrations de l'esprit humain, et dont beaucoup de gens, de bonne compagnie, sont moins désabusés qu'ils ne voudraient se l'avouer à eux-mêmes.

(28) *Dialeu*, diminutif de *diale*, diable. L'auteur dit : *Ce dialeu de bahu, d'armoire et de côfre*, comme on dit : *Ces diables d'enfants, ces diables de gens, ces diables de brouillards, etc.*

(29) *Eloide*, éclair, *fulgur*. Le *Virgille virai* écrit *élaide; le cier étoo tô plein d'élaide*, liv. II. *Eloise*, vocabulaire roman ; *ailuide*, Vosges ; *élude*, Jura ; *élua*, Gascon.

(30) *Qu'elle marque dezô le peusse* (qu'elle marque dessous le pouce ). C'est un signe défavorable quand l'enflure conserve l'impression des doigts.

(31) *Cairiaige* ( cariage ). Vieux mot conservé de la langue romane qui, originairement, signifiait charroi, voiture, et par extension, charretée, embarras de personnes, suite d'une affaire.

Mais il survint un autre quariage,
Car la fillette eut soudain un enfant.

( *Légende de maître Pierre Faifeu*, cit. par La Monnoye. )

(32) *Et po n'étre pa pri san var* ( et pour n'être pas pris sans vert ). Voir la note de M. Amanton, à l'occasion de ce vers du *Virgille virai : Qui nos on tretô pri san var*, liv. II. On lit dans Scarron :

Le redoutable Jean de Vert,
Qui lors les avait pris sans vert.
( *Gigantomachie*. )

(33) *Sainte Anne a note guide anteire* ( sainte Anne est notre guide entière ).

La ville de Dijon, ravagée en 1531 par une fièvre typhoïde, que selon le langage métaphorique du temps, on qualifiait du nom de *peste*, fit un vœu solennel et se mit sous la protection de sainte Anne. Un siècle plus tard, c'est-à-dire, en 1631, la malheureuse cité étant de nouveau désolée par le retour du même fléau, qu'aggravaient encore les horreurs de la famine et ceux de la guerre civile, renouvela le même vœu. C'est cette dernière épidémie, si meurtrière, qu'Aimé Piron nous décrit, et dont malgré la licence accor-

dée aux poètes, les principaux traits n'ont rien d'exagéré, si l'on en croit les mémoires du temps. Les contemporains de notre auteur, témoins de cette grande infortune, avaient dû en conserver une profonde impression de terreur.

(34) *Je serein frelore* ( nous serions perdus ). ***Frelore,*** mot purement allemand ; *ich bin verloren,* je suis perdu.

Cette locution est du nombre de celles que les armées germaniques, fortes de 80 mille hommes après leur réunion avec l'armée comtoise, laissèrent parmi nous, lorsque sous les ordres du général Galas, elles se précipitèrent en 1636 sur notre belle province, et que leur outrecuidance vint se briser devant les murs de la petite ville de Saint-Jean-de-Losne, défendue seulement par 150 hommes de garnison mal équipés, et 300 bourgeois.

(35) *Lai sainte hôstie..... sain Rô* ( la sainte hostie..... saint Roch ).

Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, enrichit la sainte chapelle de Dijon d'une hostie miraculeuse qui lui avait été envoyée par le pape Eugène III, en 1433. Cet objet de la vénération de nos pères se conservait dans un coffre d'or, dû à la munificence du duc d'Epernon, en 1659. Le vaisseau dans lequel on l'exposait à l'adoration des fidèles, fut offert, en 1453, par Isabelle de Portugal, duchesse de Bourgogne ; il était d'or fin du poids de 51 marcs et enrichi de pierres précieuses ; depuis, il fut surmonté de la couronne que Louis XII porta à son sacre, et que ce bon prince envoya le 29 avril 1505, par deux hérauts d'armes. (Voy. Courtépée, *Descrip. du Duché de Bourg.*, tom. II, pag. 189.)

L'hostie miraculeuse, le coffre du duc d'Epernon, le vaisseau brillant d'or et de pierreries, la couronne de Louis XII, *père du peuple,* jusqu'au bel édifice gothique

qui renfermait ces trésors, tout a disparu dans le grand naufrage de 1790. Une magnifique salle de spectacle s'élève aujourd'hui sur une partie de l'emplacement de la sainte chapelle.

*Sain Rô*, ( saint Roch ). Personne n'ignore que les malheureux atteints de la peste se mettent sous la protection spéciale de saint Roch. Notre joyeux lyrique Gallet en a fait l'objet d'un cantique étincelant d'esprit, mais que bien certainement on ne rencontrera jamais dans les recueils de *Cantiques spirituels*, non plus que le cantique de *Loth*, par Pierre L'alleman, ceux de *Judith* et de *S. Antoine*, par Sedaine, etc.

FIN DES NOTES.

*Cham*, champ.
*Chanei*, charnier.
*Cheiteá*, château.
*Chevaulei*, chevalier.
*Choi*, tombe ; *chu*, tombé.
*Cin*, cinq.
*Civai*, civet.
*Cô*, coup.
*Code*, corde.
*Comté*, croyez.
*Cor*, corps.
*Corre*, courir.
*Corée*, cœur, entrailles.
*Couleu*, couleur.
*Creuchó*, crochets.
*Criai*, crier.

**D.**

*D'aibor*, d'abord.
*Daignai*, dîné.
*Daingé*, danger.
*De*, des ; *de quei*, de quoi.
*Dei*, Dieu.
*Desempijon-no*, dépétrons-nous.
*Dezó*, dessous.
*Dessu*, *desu*, dessus.
*Deù*, deux.
*Devenré*, deviendra.
*Devoi*, devoir.
*Diale*, diable ; il est aussi du patois du Jura.
*Divaigne*, divine.
*Dò*, dès, depuis.
*D'ó*, d'où.
*Don*, donc.
*Dóse*, douze.
*Dóte*, doute.

**E.**

*E*, a, aux.
*Ecôle*, écoule.
*Eide*, aide.
*Edóei*, adoucir.
*Ein*, un.
*Einré (j)*, nous aurons.
*El*, il.
*Elemai*, allumer.
*Ene*, une.
*Enveinroo (s')*, s'en viendrait.
*Epelai*, appeler.
*Eprené*, apprenez.
*Eraiche*, arrache.
*Es*, aux.
*Espar*, experts.
*Etoo*, était.
*Etódi*, étourdi.
*Evarpile (s')*, s'évertue.
*Extan*, étendus.

**F.**

*Faguena*, odeur fade du corps humain.
*Faizi*, fit.
*Fanau*, fanal.
*Fanne*, femme.
*Forrai (se)*, se fourrer, se cacher.
*Foteùgne (de)*, de fortune, par hasard.
*Fresée*, cendre de fraisil, frasil ou frasier, cendre de charbon.

**G.**

*Garre*, guerre.
*Géfre*, gouffre.
*Góte*, goutte.
*Grai*, gré.
*Greigne*, triste, affligé.
*Grenei*, grenier.

*Greuve*, peine; *griez*, celt., regret, douleur.

**H.**

*Hate (l')*, la hâte.

**J.**

*Jaimoi*, jamais.
*Jan*, gens.
*Je*, nous; *j'en*, nous en.
*Juë*, joue; *ludit*.

**L.**

*Lai*, la, là.
*Lantane*, lanterne.
*Lé*, les.
*Lei*, elle.
*Levai*, lever.
*Lo*, leurs; *los*, avant une voyelle.
*Lou-vairou*, loups-garoux.
*Leùgne*, lune.

**M.**

*Ma*, mais; *ma que*, lorsque, tant que.
*Mait*, met.
*Mainge*, mange.
*Maiteire*, matière.
*Maitó*, matous.
*Manaigée*, ménagée.
*Mar*, mer.
*Mairii*, maria.
*Mau*, mal.
*Maulin-mauló*, pêle-mêle.
*Meigne*, mine.
*Mesi*, moisi.
*Metei*, métier, profession.
*Meù*, mieux.
*Meuri*, mourir.
*Mó*, mot.
*Moime*, même.
*Móton*, mouton.

**N.**

*N'é*, n'a.
*Née*, nez.
*Neù*, nuit; *sic* en Lorraine.
*No*, nous, nos.
*Note*, notre.

**O.**

*Oblie*, oublie.
*Ossi*, aussi.
*Ovate*, ouverte.
*Ovrei*, *óvreire*, ouvrier-ère.

**P.**

*Padan*, perdant; *padu*, perdu.
*Paivai*, pavés.
*Palai*, parler.
*Par*, perd.
*Parmaitu*, permis.
*Pairoi*, paraît.
*Passai*, passés.
*Patie*, partie.
*Pei*, pis, pire.
*Peù*, puis.
*Peuré*, pourra; *peurein*, pourraient.
*Peùsse*, pouces.
*Plai*, plat; plaît, du verbe plaire.
*Pó*, pour, par.
*Pópe*, poupe.
*Por*, pour, par, porc.
*Porseùgre*, poursuivre.
*Pote*, porte.
*Póture*, pâture.

*Poussó*, poussiere.
*Poyé*, payé.
*Premei*, premières.
*Prin*, pris.
*Pu*, plus.

## Q.

*Quei*, quelle, quoi.
*Qu'el*, qu'il, qu'ils.
*Queùsse*, cuisse.
*Quezan*, soin, inquiétude.

## R.

*Raitte*, rate.
*Ran*, rien; *sic*, dans le Jura.
*Recheuse*, retombent.
*Redu*, réduit.
*Regadure* (*lai*), les yeux.
*Renadein*, vomissaient.
*Retróvein*, retrouvent.
*Rumeigne*, rumine, réfléchit.

## S.

*S'a*, s'est.
*Sai*, sa; *s'ai*, s'il.
*Saigne*, signe.
*Sairei*, saurez.
*San*, sent.
*Sar*, sert.
*Sé*, ses.
*Segan*, selon.
*Senai*, sonner.
*Seré*, sera; *serein*, seraient.
*Seùjai*, sujet, sujets.
*Sò*, soit.
*Sóci*, soucis.
*Sode*, sourde.
*Sófar*, souffert.
*Sóló*, soleil.
*Son*, sommes.
*Sotan*, sortant.
*Sote*, sorte.
*Sóvan*, souvent.
*Squaignance*, esquinancie.
*Su*, sur.

## T.

*Tarrau*, terrain.
*Tarbe*, terribles.
*Tarre*, terre.
*Tei*, tel, telle.
*Tein*, tient.
*Tó*, tout, tous; *tôte*, toute.
*Tóchan*, touchant.
*Tójor*, toujours.
*Tót*, tout.
*Tró*, trop.
*Tumbai*, tomber.

## U.

*Uti*, outils.

## V.

*Vaigne*, viennent.
*Vairin*, venin.
*Vambée*, bouffées, exhalaisons.
*Van*, vents.
*Var*, vers; *vermes*.
*Varmeigne*, vermine.
*Vé*, vers, préposition.
*Veá*, veaux.
*Veci*, voici.
*Velai*, voilà.
*Vén*, vient.
*Vicu*, vécu; *vican*, vivant.
*Voïoo*, voyant.
*Voiré*, verra.
*Voisan*, voyant.
*Vorroo*, voudrait.
*Vou*, ou; *voù*, où.

